



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Normandie**

Affaire suivie par :  
Mme Florence Magliocca  
florence.magliocca@developpement-  
durable.gouv.fr

La sous-préfète de Coutances

à

Mesdames et messieurs  
les membres du comité consultatif de la  
RNN de la tourbière de Mathon

Coutances, le 1<sup>er</sup> mars 2023

Objet : comité consultatif de la RNN de la tourbière de Mathon

**Compte-rendu de la réunion du comité consultatif de la RNN de la tourbière de Mathon  
du 7 février 2023**

Le 7 février 2023, le comité consultatif de la RNN de la tourbière de Mathon s'est réuni à la mairie de Lessay sous la présidence de Mme Plouviez-Diaz, sous-préfète de l'arrondissement de Coutances.

Étaient également présents :

- Mme Claire Andrieux, communauté de communes Côte ouest centre Manche
- M. Loïc Chéreau, Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA)
- M. Florent Clet, DREAL Normandie
- M. Jocelyn Desmares, Groupe ornithologique normand (GONm)
- M. Sylvain Diquelou, Université de Caen
- M. Jacques Dudouit, La Manche Libre
- M. Nicolas Fillol, Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin
- M. Antony Hannok, Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche (Symel)
- M. Renaud Jegat, expert gestion des milieux naturels
- Mme Arlette Laplace-Dolonde, experte hydro-pédologue
- Mme Florence Magliocca, DREAL Normandie
- Mme Stéphanie Maubé, maire de Lessay
- M. Olivier Oettly, SD Office français de la biodiversité
- M. Thimothée Prey, Conservatoire botanique de Brest
- M. Olivier Thélot, GRETIA
- M. Antoine Racine, GRETIA
- M. Bruno Salmon, adjoint au maire de Lessay

Préfecture de la Manche – BP 70522 – 50002 SAINT-LÔ – Tél. : 02.33.75.49.50 – Mél. : [prefecture@manche.gouv.fr](mailto:prefecture@manche.gouv.fr)

Accueil du public les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Bureau des migrations et de l'intégration : uniquement sur rendez-vous

- point accueil numérique de 8h30 à 12h30 uniquement sur rendez-vous

Accueil général ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00



- Mme Séverine Stauth, conservatrice de la réserve, CPIE du Cotentin
- Mme Sandrine Vasseur, Conservatoire du littoral
- M. Laurent Vattier, DDTM de la Manche
- Mme Philippe, Ouest France

Étaient excusés :

- M. Thierry Renaud, vice-président de la COCM
- Mme Florence Beslon, directrice, et M. Charles Boulland, président, CPIE du Cotentin
- Agence de l'eau Seine Normandie
- Conseil régional de Normandie

Mme Plouviez-Diaz ouvre la séance à 9h40 et remercie madame la maire pour son accueil. Après un rappel de l'ordre du jour et un rapide tour de table, il est procédé à la validation du compte-rendu de la réunion du 29 avril 2022. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Mme Stauth, conservatrice de la RNN, est invitée à présenter son rapport d'activités pour l'année 2022, la programmation 2023 et le nouveau plan de gestion de la réserve pour la période 2023-2032.

## **Rapport d'activités 2022**

En préambule, la conservatrice précise qu'une grande partie du temps a été consacrée à l'écriture du nouveau plan de gestion pour les 10 ans à venir.

### *1- Opérations récurrentes*

- > fauche (avec évacuation) et bûcheronnage dans le bas-marais, toujours en cours.
- > débroussaillage dans la tourbière acide
- > suivis piézométriques : l'année très sèche se caractérise par une chute du niveau de la nappe dans la tourbe de juin à mi-août. Cet assèchement marqué est rare. Il correspond aussi à une baisse importante et prolongée (5 mois) de la nappe des sables notamment à l'ouest du site. Mme Laplace-Dolonde souligne que les zones de tourbe peu épaisse sont très dépendantes des précipitations.
- > suivi de la qualité des eaux superficielles : sur 15 points de prélèvement, 4 ont une teneur en nitrates importante et 7 en orthophosphates. Les métaux lourds se retrouvent dans plus de la moitié des échantillons, principalement dans les deux fossés situés au sud de la réserve, même si les teneurs sont globalement inférieures à celles mesurées à la précédente campagne. M. Diquelou s'interroge sur la potabilité de l'eau en lien avec la présence de chrome. La combinaison de métaux pourrait indiquer la présence de vieux bois traités (piquets de clôture ?).
- > pâturage bovin : il ne remplit plus son rôle d'entretien et de ré-ouverture des milieux. Le plan de pâturage sera entièrement revu dans le cadre du nouveau plan de gestion. A noter que la prophylaxie du troupeau a été réalisée.
- > fauche tardive dans les prairies périphériques et bûcheronnage des arbres fragilisés en limite de parcelles

### *2- Connaissances*

Le suivi batracho-herpétologique a été mené selon les protocoles standardisés. On note la présence de la salamandre. Les orvets dominant et les vipères et couleuvres sont plus rares, à l'image de la régression observée à l'échelle nationale.

Une prospection des papillons nocturnes a permis de dénombrier 45 espèces, dont 10 nouvelles. Des données (à analyser) sur les syrphes ont été collectées. Deux nouvelles espèces sont à signaler : la mante religieuse et le phanéroptère commun, toutes deux liées aux milieux chauds. M. Chéreau confirme que toutes les nouvelles données d'apparition aux niveaux départemental et régional concernent des espèces méridionales. L'éventuelle régression des espèces à affinité arctique reste à documenter.

### *3- Accueil du public, ancrage territorial et fonctionnement courant*

La subvention spécifique pour l'éducation à l'environnement (8 500 €) a permis de renforcer le programme d'animations auprès des scolaires, avec le soutien de l'équipe d'animateurs du CPIE. Des actions sur 3 à 4 séances (salle et terrain) ont pu être mises en place pour des classes de Lessay et Créances, ainsi que le collège de St Jean de Daye et le Lycée Nature de Coutances. Une animatrice du CPIE a également participé à la fête de la science (animations au sein du stand du Parc naturel régional). Les visites proposées au grand public ont eu un succès limité en termes d'effectif. Mme Magliocca demande si des visites dédiées aux élus locaux ont été proposées comme en 2022. Mme Stauth précise que ce sera au programme de 2023 (commune et communauté de communes).

La communication est toujours relayée par les correspondants de la presse locale et la mairie. Le CPIE communique aussi sur son site internet et les réseaux sociaux. Pour toucher davantage les populations locales, d'autres pistes sont à étudier (bulletin municipal par exemple).

La conservatrice est également impliquée dans des réseaux spécialisés : Réserves Naturelles de France, réseau régional (journées portes ouvertes), groupe d'étude des tourbières.

### *4- Budget 2022*

Il s'établit à près de 90 000 €. Les charges de personnel ont représenté plus de 50 % du budget car la part des travaux a baissé (22%). Néanmoins, des factures seront à régler sur 2023. Le contrat Natura 2000 sur les landes (Agence de l'eau / Fonds européens) s'est achevé. La réserve a pu bénéficier d'une dotation exceptionnelle du ministère de la Transition écologique (8 750 €) pour les travaux d'entretien des milieux en relai des fonds européens non activés début 2022.

## **Programmation et budget 2023**

Les travaux et suivis récurrents seront reconduits en lien avec le nouveau plan de gestion. Dans le budget 2023, qui s'établit à 126 000 €, la part des travaux devrait représenter 40 %. Une incertitude existe sur la possibilité de mettre en œuvre un nouveau contrat Natura 2000 (seuil financier minimum). Mme Magliocca explique qu'une dotation exceptionnelle pourrait être accordée en cas de refus pour permettre de poursuivre la restauration des milieux.

## **Plan de gestion 2023-2032**

Le conseil scientifique régional du patrimoine naturel, conseil scientifique de la réserve, a rendu un avis favorable en décembre. La conservatrice indique qu'il reste quelques remarques des experts à intégrer au nouveau document de gestion. Après une présentation du contexte et des enjeux de conservation du site, Mme Stauth précise les conclusions du diagnostic : au sein de la mosaïque de milieux, l'essentiel des habitats est en bon état de conservation sauf les landes qui souffrent d'une forte dynamique de colonisation par les ajoncs. Les boisements sont également mal connus, certains dégradés par le surpâturage. La petite surface de la réserve et son isolement la fragilisent. Les sols tourbeux et les milieux qu'ils abritent sont hautement dépendants des niveaux d'eau et des éventuelles pollutions. La vulnérabilité de la tourbière aux changements climatiques reste à mesurer. L'analyse des

responsabilités du site pointe les habitats tourbeux et les espèces qui y sont inféodées. Deux enjeux sont définis :

1- L'hydrosystème tourbeux, avec un objectif à long terme de maintien en bon état. 9 objectifs opérationnels déclinent la mise en œuvre sur la durée du plan de gestion

2- Les habitats naturels oligotrophes, avec un objectif à long terme de maintien en bon état. 5 objectifs opérationnels déclinent la mise en œuvre sur la durée du plan de gestion

La gouvernance et l'ancrage territorial sont identifiés comme facteurs clés de réussite.

Le tableau de bord des indicateurs d'évaluation de la gestion reste à finaliser (sous deux ans).

#### *Liste des travaux de gestion et d'entretien courants*

Mme Magliocca précise qu'il s'agit de donner un cadre (et ainsi éviter d'interroger le comité) pour la mise en œuvre de travaux, ne modifiant ni l'état ni l'aspect de la réserve, qui n'auraient pas été inscrits au plan de gestion. Pour les actions de curage, M. Chéreau demande à ce que soit précisé s'il y aura exportation ou régilage des boues. M. Racine demande que soient indiquées les surfaces maximales annuelles pour le bûcheronnage, le débroussaillage et la fauche (afin de conserver des actions progressives et mesurées).

Le plan de gestion 2023-2032 est soumis au vote (15 votants – quorum à 9) : il est approuvé à l'unanimité, y compris la liste des travaux de gestion et d'entretien courants.

Mme Laplace-Dolonde remercie la conservatrice pour la qualité de son travail. Mme Plouviez-Diaz souligne la clarté de la présentation.

#### **Périmètre de protection**

Mme Stauth rappelle que deux objectifs opérationnels du nouveau plan de gestion sont en lien direct avec la mise en place d'un périmètre de protection, dont la démarche a été initiée en 2021. Mme Magliocca rappelle le contexte de cette démarche. Elle précise qu'un accord de la commune est nécessaire pour la mise en place de ce périmètre. Le 5 octobre 2022, le projet a été présenté au conseil municipal afin de recueillir son avis de principe avant de poursuivre la concertation auprès des propriétaires et exploitants agricoles concernés. Ce dernier a rendu un avis défavorable, qui s'apparente à une posture de principe des élus vis à vis d'une peur de dépossession de leur territoire (nombreux enjeux environnementaux, PLUi en cours, etc.). Les échanges ont également permis de pointer la méconnaissance de la réserve, de ses enjeux propres et de sa gouvernance. Mme Plouviez-Diaz confirme la difficulté pour les élus d'appréhender leur territoire différemment, dans le contexte des nouvelles politiques publiques en lien avec la nécessaire transition écologique. M. Fillol souhaite que la concertation locale soit néanmoins engagée auprès des personnes concernées. Un retour du bilan de la concertation pourrait rassurer les élus du conseil municipal quant à l'acceptabilité du projet. Mme Maubé suggère que la phase institutionnelle puisse se dérouler avant les prochaines élections municipales. Mme Magliocca propose de retourner vers le préfet pour recueillir son accord sur la démarche proposée par le comité consultatif.

#### **Questions diverses**

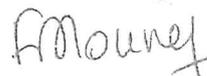
Pour améliorer la communication et toucher de nouveaux publics, M. Chéreau suggère que de courtes vidéos puissent être réalisées pour présenter la réserve, les actions menées, etc. dans l'objectif de les diffuser via le canal des réseaux sociaux ou de plateformes spécialisées. Il indique que des bénévoles du GRETIA se rendant sur la RNN pourraient produire des visuels libres de droit pour alimenter la banque photographique du gestionnaire.

M. Vattier s'interroge sur la présence d'espèces exotiques envahissantes sur la RNN. Aucune n'a été repérée à ce jour.

Mme Maubé souhaiterait savoir quelles nouvelles modalités de pâturage vont être mises en place et souligne le potentiel « affectif » des animaux (comme les chèvres) qui peut constituer une porte d'entrée de certains publics vers le site protégé. Mme Stauth explique que les évolutions (en cours de réflexion) porteront à la fois sur les espèces, leur effectif et le découpage du parcellaire. La possibilité de valoriser des races locales est à approfondir.

En l'absence de remarque supplémentaire, Mme Plouviez-Diaz clôt la séance à 12h00.

La sous-préfète de Coutances,



Françoise PLOUVIEZ-DIAZ